

## DIRE N°2

L'AN DEUX MIL vingt-cinq et le

6 janvier

Au greffe du Juge de l'exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON, Chambre des Saisies Immobilières, et par-devant Nous, Greffier, a comparu :

La SELARL B2R & Associés, Maître Florence AMSLER, avocat au Barreau de LYON, 57 Place de la République, 69002 LYON - Toque n° 781, poursuivant la présente vente ;

Laquelle a déclaré :

Que pour compléter l'ARTICLE - DESIGNATION DES BIENS, elle donne ci-après photocopies :

1<sup>er</sup> LOT – LYON 7ÈME :

- L'email d'information du 5 décembre 2024 de la société LAMY IMMOBILIER

3<sup>ème</sup> LOT - COLOMIERS :

- L'email d'information du 24 décembre 2024 de la société APPART'CITY

Desquelles déclarations et comparution, la SELARL B2R & Associés, Maître Florence AMSLER, avocat, a requis acte, que nous lui avons octroyé et il a signé après Nous, Greffier.

